

Intervention de Catherine Ribes, SDRIF
24 Octobre 2012,

Objet : Supprimer ou déplacer toutes les pastilles placées sur les continuités écologiques

Monsieur le président, monsieur le vice président mes chers collègues,

La carte de destination générale des différentes parties du territoire est le document graphique qui illustre le texte du SDRIF et son importance aux yeux de toutes les collectivités locales qui auront à le respecter.

Depuis le SDRIF de 2008, l'avant projet du schéma régional de cohérence écologique a été approuvé par notre assemblée. Il est important de rappeler que c'est un document opposable avec "une prise en compte" de ces orientations dans les documents d'urbanisme locaux. Le SDRIF doit donc prendre en compte le schéma régional de cohérence écologique (SRCE). La représentation graphique choisie pour indiquer les continuités est indiquée sous forme de flèches.

Ces flèches représentent les segments à enjeux pour pérenniser l'intégralité de la continuité tel qu'indiquée dans le fascicule orientations réglementaires du SDRIF. Nous avons donc ici un problème réglementaire entre la carte et le document écrit puisque quinze pastilles d'urbanisation chevauchent des flèches et remettent donc en cause cette intégralité. Cette représentation risque d'entraîner des erreurs d'interprétation lors de leur prise en compte dans les SCOT et les PLU.

Je connais M. le Président, monsieur le Vice-président, votre attachement à la préservation de la Biodiversité en Ile-de-France, je vous demande donc de revoir votre interprétation. On peut rappeler que dans le SDRIF de 2008 aucune pastille ne figurait sur les flèches de continuités écologiques. Pourtant le SRCE n'existait pas à l'époque, le principe de non chevauchement avait pourtant été respecté. Ce choix de représentation graphique risque de fragiliser notre document cartographique.

Nous voulons attirer votre attention sur les récentes informations assez alarmantes signalées par l'UICN sur l'accélération de la disparition des espèces. Disparition liée principalement à la fragmentation et à l'urbanisation.

Pour exemple, notre plus grande zone humide se situe entre Montereau-Fault-Yonne et la réserve nationale de la Bassée. Nous aurions souhaité que cet axe majeur pour la biodiversité en Ile-de-France soit intégralement préservé en évitant des pastilles d'urbanisation nouvelles en bord de Seine et à la confluence de l'Yonne et de la Seine.

Le schéma d'aménagement de notre Région doit traduire graphiquement cet équilibre entre urbanisation et préservation des espaces réservés à l'agriculture vivrière, au respect de la nature, à la préservation des ressources naturelles qui sont garantes de notre survie et si nécessaire à notre bien vivre.

Il est vrai M. le VP que si nous retrouvons l'ensemble de ces objectifs dans les textes, malheureusement il n'en est pas de même sur la carte.

Je voudrais aussi appeler votre attention sur le fait que la biodiversité ne peut être indiquée à côté des autres objectifs. C'est un objectif qui doit intégrer l'ensemble de nos autres politiques. La biodiversité a donc besoin d'espace pour se maintenir et doit donc avoir toute sa place sur la carte générale du SDRIF.

Nous demandons donc la suppression ou le déplacement des pastilles placées à cheval sur les continuités écologiques

Je voudrai profiter de cet amendement pour vous faire part de quelques unes de nos inquiétudes : nous regrettons que le 3ème pilier de la légende de la carte sur les espaces à préserver et à valoriser n'ait pas la même précision que les deux autres piliers réservés à l'urbanisation. Nous avons l'impression que les espaces agricoles et naturels sont désolidarisés du reste du projet mais j'espère que ce n'est qu'une impression.

Et pour finir une inquiétude reprise de l'évaluation environnementale sur nos ressources en eau (il est écrit p. 99 que la nappe de Champigny ne sera pas suffisante pour alimenter les futures zones d'urbanisation prévues sur la ville nouvelle de Senart il est également indiqué que le SDRIF s'applique) pouvez nous rassurer sur ces quelques inquiétudes assez légitimes pour des écologistes ?

Je vous remercie